

## Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre ([www.eclydre.fr](http://www.eclydre.fr)).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

<b>NOTICE DE LA REVUE</b>	
<b>Auteur(s) ou collectivité(s)</b>	<b>Auteur collectif - Revue</b>
<b>Auteur(s) secondaire(s)</b>	<b>Gastine, Louis (1868-1935)</b>
<b>Titre</b>	<b>La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie</b>
<b>Adresse</b>	<b>Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906</b>
<b>Nombre de volumes</b>	<b>93</b>
<b>Cote</b>	<b>CNAM-BIB P 980</b>
<b>Sujet(s)</b>	<b>Photographie Périodiques</b>
<b>Note</b>	<b>Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.</b>
<b>Permalien</b>	<a href="https://cnum.cnam.fr/redir?P980">https://cnum.cnam.fr/redir?P980</a>
<b>LISTE DES VOLUMES</b>	
	<a href="#">10e année. N. 1. 25 janvier 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 2. 25 février 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 5. 1er juin 1898</a>
<b>VOLUME TÉLÉCHARGÉ</b>	<a href="#">10e année. N. 6. 1er juillet 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 7. 1er août 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 8. 1er septembre 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 9. 1er octobre 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 10. 1er novembre 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 11. 1er décembre 1898</a>
	<a href="#">11e année. N. 12. 1er janvier 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 13. 1er février 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 14. 1er mars 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 15. 1er avril 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 16. 1er mai 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 17. 1er juin 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 18. 1er juillet 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 19. 1er août 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 20. 1er septembre 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 21. 1er octobre 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 22. 1er novembre 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899</a>
	<a href="#">12e année. N. 25. 1er janvier 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 26. 1er février 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 27. 1er mars 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 28. 1er avril 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 29. 1er mai 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 30. 1er juin 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 31. 1er juillet 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 32. 1er août 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 33. 1er septembre 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 34. 1er octobre 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 35. 1er novembre 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 36. 1er décembre 1900</a>
	<a href="#">13e année. N. 37. 1er janvier 1901</a>
	<a href="#">13e année. N. 38. 1er février 1901</a>
	<a href="#">13e année. N. 39. 1er mars 1901</a>

	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904</a>
	<a href="#">17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905</a>
	<a href="#">17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905</a>
	<a href="#">17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905</a>
	<a href="#">17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905</a>
	<a href="#">17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905</a>
	<a href="#">17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905</a>
	<a href="#">17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905</a>
	<a href="#">17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905</a>
	<a href="#">18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906</a>
	<a href="#">18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906</a>

<b>NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ</b>	

<b>Auteur(s) secondaire(s) volume</b>	<b>Gastine, Louis (1868-1935)</b>
<b>Titre</b>	<b>La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie</b>
<b>Volume</b>	<a href="#">10e année. N. 6. 1er juillet 1898</a>
<b>Adresse</b>	<b>Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1898</b>
<b>Collation</b>	<b>1 vol. (93-114 [i.e. 22] p.) ; 27 cm</b>
<b>Nombre de vues</b>	<b>24</b>
<b>Cote</b>	<b>CNAM-BIB P 980 (6)</b>
<b>Sujet(s)</b>	<b>Photographie Périodiques</b>
<b>Thématique(s)</b>	<b>Technologies de l'information et de la communication</b>
<b>Typologie</b>	<b>Revue</b>
<b>Langue</b>	<b>Français</b>
<b>Date de mise en ligne</b>	<b>26/05/2026</b>
<b>Date de génération du PDF</b>	<b>26/05/2026</b>
<b>Recherche plein texte</b>	<b>Disponible</b>
<b>Permalien</b>	<a href="https://cnum.cnam.fr/redirect?P980.6">https://cnum.cnam.fr/redirect?P980.6</a>

LA

# Photographie Française

Revue Mensuelle Illustrée  
des Applications de la Photographie à la Science, à l'Art et à l'Industrie

Organe officiel de la Chambre syndicale des fabricants et négociants en Appareils et produits photographiques et de la  
Chambre syndicale des Opticiens

Directeur : Louis GASTINE

## SOMMAIRE :

Notre Concours. . . . .	93	Recettes et procédés. . . . .	107
L'Acétylène en photographie, par M. G. Gas- tine. . . . .	97	La Perle des Oasis, par E. Gallois. . . . .	109
Les Nouveautés photographiques. . . . .	100	Extrait du procès-verbal de la Chambre syndicale des fournitures photogra- phiques. . . . .	111
Romanichels et Gilanas par Délective . . . . .	101	Bibliographie. . . . .	113
Echos. . . . .	105		

## Notre Concours

Un concours de photographie instantanée est organisé par la *Chambre syndicale des fabricants et négociants en appareils, produits, et fournitures photographiques*, par l'entremise et avec l'appui de son organe, le journal *La Photographie française*, concours dont le règlement définitif est publié ci-après.

Les plus puissants encouragements sont venus à cette œuvre utile, soit des Pouvoirs publics, soit des principaux organes scientifiques et artistiques, soit des grands journaux quotidiens de Paris qui, tous, ont bien voulu lui prêter leur concours et offrir aux organisateurs de belles récompenses.

Cette œuvre a surtout le mérite d'être réalisée en dehors de toute coterie, de tout esprit de parti; nous adressons un pressant appel aux amateurs français, qui en feront certainement un succès sans précédent, surtout s'ils veulent bien la considérer, de notre part, comme un encouragement à leurs efforts en photographie et une préparation très opportune au grand tournoi de 1900.

Nous comptons donc sur tous nos amis, membres des Sociétés de Paris et des départements, sur tous ceux qui ont le goût de la photographie, pour prendre part à notre concours.

LA CHAMBRE SYNDICALE.

## Règlement du concours

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Un Concours de photographie instantanée est ouvert entre tous les amateurs français.

Il sera clos le 15 décembre 1898, date à laquelle tous les envois devront être parvenus au journal *La Photographie française*, 9 bis, boulevard du Montparnasse, à Paris, qui les centralisera et les transmettra à cette époque à la commission d'admission dont il sera parlé plus loin.

Le concours est strictement limité aux seuls instantanés, obtenus avec des appareils simples ou stéréoscopiques, sur pied ou à main, à l'exclusion toutefois des appareils

cinématographiques ou analogues, qui ne sont pas admis à concourir; les épreuves devront présenter un caractère *évident* d'instantanéité.

ARTICLE 2. — Les concurrents devront faire parvenir à l'adresse indiquée, à l'article premier, trois épreuves, dont une collée sur carte pour les épreuves sur papier. L'épreuve collée sur carte pour les papiers et une des épreuves sur verre pour la sixième catégorie des diapositives de projection, devront porter, au bas et à droite du sujet, au recto, une devise. La lettre qui accompagnera à part l'envoi des épreuves portera sur l'enveloppe l'adresse seule du journal *La Photographie Française*, et renfermera un second pli fermé qui ne devra présenter extérieurement que les deux désignations suivantes : 1<sup>o</sup>, la catégorie dans laquelle l'amateur désire concourir; 2<sup>o</sup>, la même devise que celle de l'épreuve. À l'intérieur de cette enveloppe fermée, qui ne sera ouverte que par le jury des récompenses, après l'attribution de ces dernières, l'amateur indiquera très lisiblement, au-dessous de la devise sous laquelle il a concouru, son nom et son adresse.

ARTICLE 3. — Le concours est divisé en six catégories :

PREMIÈRE CATÉGORIE

Épreuves instantanées *directes* et sans retouches, sur tous papiers, du format 61 2 × 9 et au-dessus, présentant un *caractère documentaire*, évident, en raison de l'intérêt du sujet (événements authentiques, scènes accidentelles, etc., etc.).

DEUXIÈME CATÉGORIE

Épreuves instantanées *directes* et sans retouches, sur tous papiers, du format 61 2 × 9 et au-dessus, présentant un *caractère artistique*.

TROISIÈME CATÉGORIE

Épreuves instantanées *directes* et sans retouches, sur tous papiers, du format 61 2 × 9 et au-dessus, *sports de tous genres* : vélocipédie, automobilisme, jeux athlétiques, acrostation, chasse, pêche, équitation, etc., à l'exception du sport nautique.

QUATRIÈME CATÉGORIE

Épreuves instantanées *directes* et sans retouches, sur tous papiers, du format 61 2 × 9 et au-dessus : *sport nautique* (voile et aviron), *marines*.

CINQUIÈME CATÉGORIE

*Agrandissements, sans retouches*, d'instantanés de tous formats, quel que soit le sujet.

SIXIÈME CATÉGORIE

Pour encourager le mouvement de l'enseignement par l'image, en dehors des cinq catégories qui précèdent et qui ne comportent que des épreuves sur papier; il est créé cette sixième catégorie, spéciale pour les *diapositives sur verre, destinés à la projection*.

Trois épreuves format du congrès 81/2 × 10, montées, devront être envoyées par les concurrents, l'une des trois, portant la devise, comme il a été indiqué à l'article 2. Bien entendu, ces diapositives, obtenues par contact ou réduction, devront être des sujets instantanés, pour rester dans les conditions du programme.

ARTICLE 4. — Récompenses.

1<sup>o</sup>. En dehors des prix attribués aux lauréats, tous les concurrents dont les envois auront été admis à être soumis à l'examen du jury, lors du premier classement fait par la commission d'admission, recevront un *Diplôme de mérite* de la Chambre syndicale. Le tirage de ce diplôme est offert par la maison G. Delmas, photographeur à Bordeaux.

Les lauréats recevront également, en plus de leurs prix, ce même diplôme, en tons



UNE RUE A Jérusalem (instantané)





différents, et portant le degré de la récompense obtenue : Prix d'honneur; 1<sup>er</sup> prix; 2<sup>e</sup> prix; etc., etc.

### Liste des prix à décerner

**Grand-Prix du concours** attribué à l'œuvre reconnue la plus méritante entre toutes les catégories.

**Un Objet d'art** offert par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, avec la *palme en vermeil*, grand module, offerte par la Chambre syndicale, et diplôme de **Grand-Prix**.

#### PREMIÈRE CATÉGORIE

**Prix d'honneur.** — Prix du Département de la Seine. *Médaille de vermeil*, grand module, offerte par le Conseil général (décision du 5 mai 1898);

1<sup>er</sup> prix. — *Médaille de vermeil* offerte par le journal *L'Éclair*;

2<sup>e</sup> prix. — *Médaille de vermeil* offerte par M. Mantois, vice-président du Syndicat;

3<sup>e</sup> prix. — *Médaille d'argent* offerte par M. Dubouloz, président du Syndicat;

4<sup>e</sup> prix. — *Médaille d'argent* offerte par M. Turillon-Darlot, membre du Syndicat;

5<sup>e</sup> prix. — *Médaille de bronze* offerte par la Chambre syndicale.

#### DEUXIÈME CATÉGORIE

**Prix d'honneur.** — Prix de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts : *Estampe*;

1<sup>er</sup> prix. — *Médaille de vermeil*, grand module, offerte par le journal *l'Illustration*;

2<sup>e</sup> prix. — Prix de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts : *Estampe*;

3<sup>e</sup> prix. — *Médaille d'argent*, offerte par la Chambre syndicale;

4<sup>e</sup> prix. — *Médaille d'argent*, offerte par M. Mercier, trésorier du Syndicat;

5<sup>e</sup> prix. — *Médaille de bronze*, offerte par M. Dubouloz, président du Syndicat.

#### TROISIÈME CATÉGORIE

**Prix d'honneur.** — Prix de la ville de Paris : *Médaille d'argent*, grand module, offerte par le Conseil municipal (décision du 12 mai 1898);

1<sup>er</sup> prix. — *Médaille de vermeil*, grand module, offerte par le *Touring-Club de France*; par destination cette médaille devra être de préférence accordée à un membre du *Touring-Club*;

2<sup>e</sup> prix. — *Médaille de vermeil*, offerte par le journal *Le Vélo*;

3<sup>e</sup> prix. — *Médaille d'argent*, offerte par le journal *La Photographie française*;

4<sup>e</sup> prix. — *Médaille d'argent*, offerte par M. Charles Mendel, secrétaire du Syndicat;

5<sup>e</sup> prix. — *Médaille de bronze*, offerte par la Chambre syndicale.

#### QUATRIÈME CATÉGORIE

**Prix d'honneur.** — Prix de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts : *Estampe*;

1<sup>er</sup> prix. — *Coupe avec médaille enchâssée*, offerte par le *Cercle de la Voile de Paris*;

2<sup>e</sup> prix. — *Médaille de vermeil*, grand module, offerte par M. Dubouloz, président du Syndicat;

3<sup>e</sup> prix. — *Médaille d'argent*, offerte par la Chambre syndicale;

4<sup>e</sup> prix. — *Médaille d'argent*, offerte par M. Mattioli, archiviste du Syndicat;

5<sup>e</sup> prix. — *Médaille de bronze*, offerte par le journal *La Photographie française*.

## CINQUIÈME CATÉGORIE

**Prix d'honneur.** — Prix de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts : *Estante*;

**1<sup>er</sup> prix.** — *Médaille de vermeil*, offerte par le journal *La Nature*;

**2<sup>e</sup> prix.** — *Médaille de vermeil*, offerte par M. Degen, secrétaire-adjoint du Syndicat;

**3<sup>e</sup> prix.** — *Médaille de vermeil*, offerte par MM. Demaria frères, membres du Syndicat;

**4<sup>e</sup> prix.** — *Médaille d'argent*, offerte par M. Jarret, membre du Syndicat;

**5<sup>e</sup> prix.** — *Médaille de bronze*, offerte par la Chambre syndicale.

## SIXIÈME CATÉGORIE

**Prix d'honneur.** — Prix de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts : *Estante*;

**1<sup>er</sup> prix.** — *Médaille de vermeil*, offerte par M. Molteni, président d'honneur du Syndicat;

**2<sup>e</sup> prix.** — *Médaille de vermeil*, offerte par MM. Grieshaber et Warcollier, membres du Syndicat;

**3<sup>e</sup> prix.** — *Médaille d'argent*, offerte par la Chambre syndicale;

**4<sup>e</sup> prix.** — *Médaille de bronze*, offerte par le journal *La Photographie française*.

## RÉCAPITULATION

1 Grand-Prix;

6 prix d'honneur;

29 prix de divers degrés, en tout 36 récompenses.

ARTICLE 5. — *Jurys.* — Pour le premier classement des épreuves, une commission d'admission comprenant : le bureau de la Chambre syndicale, les membres de la Commission du concours et le Directeur du journal *La Photographie française*, fonctionnera à partir du 15 décembre 1898 et transmettra les épreuves admises au jury des récompenses, à la date du 15 janvier.

Le Jury des récompenses sera composé, pour la moitié, de membres de la Chambre syndicale, désignés par elle, et pour l'autre moitié de personnalités éminentes de la photographie et de la science.

Ce jury est placé sous la *présidence d'honneur de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, de M. le colonel Laussedat, membre de l'Institut, directeur du Conservatoire des Arts-et-Métiers et de M. le professeur E.-J. Marey, membre de l'Institut.*

La liste définitive des membres du jury sera publiée dans le numéro d'août, paraissant en juillet, du journal *La Photographie française*.

ARTICLE 6. — Le Jury des récompenses décernera les prix à la date du 31 janvier 1899, ses décisions seront proclamées aussitôt.

En février, une Exposition générale des œuvres admises au concours sera organisée au Cercle de la librairie, par les soins du Syndicat.

L'entrée en sera absolument gratuite et la plus grande publicité sera donnée à cette manifestation.

Des positives de projection des épreuves primées seront établies soit par les soins du Syndicat pour les sujets dont les négatifs lui seront confiés par leurs auteurs, soit par les lauréats eux-mêmes, et projetées au cours de la séance annuelle de distribution des récompenses de la Chambre syndicale.

*Conditions générales essentielles*

Toute personne prenant part au Concours s'engage implicitement à communiquer aux Jurys les clichés originaux, s'il est besoin.

La Chambre syndicale, se réserve le droit de reproduire par tous procédés, dans ses publications, sans acquitter de droits d'auteur, les épreuves admises au concours, comme d'offrir au Musée des photographies documentaires, dirigé par M. Léon Vidal, un exemplaire des épreuves présentées, si elle en reconnaît l'utilité.

Enfin, les membres de la Chambre syndicale, dans un sentiment facile à apprécier, s'interdisent *absolument* de prendre part au concours, soit directement, soit indirectement.

Toute communication faite aux Jurys et pouvant trahir la personnalité d'un concurrent cachée sous une devise, entraînerait de droit l'exclusion du concours pour cette personnalité.

Pour copie conforme :

Le Directeur du journal La Photographie française,

L. GASTINE.

Le Président de la Chambre syndicale,

J. DUBOULOZ.

Avant de mettre sous presse, nous recevons d'une haute personnalité politique, qui désire garder l'anonyme :

Une *Médaille de vermeil*, grand module, destinée à la meilleure épreuve instantanée, dont le sujet sera :

*Types de la rue.*

Nous nous faisons un plaisir de l'ajouter à nos prix.

Le Président : J. DUBOULOZ.



## L'Acétylène en Photographie

(suite et fin)

Les avantages de l'éclairage par l'acétylène sont les suivants par rapport aux procédés usuels :

1° Son éclat incomparable, d'un ton doré et chaud, rappelant la lumière du jour. Les couleurs sont respectées, de telle sorte qu'à intensité égale la lumière de l'acétylène procure une visibilité très supérieure aux luminaires à éclat rougeâtre, tels que : le pétrole, le gaz, l'incandescence électrique ; ou d'un ton verdâtre livide, tels que : l'incandescence par le gaz, le pétrole ou l'alcool, à l'aide des manchons chargés d'oxydes de Thorium et de Cérium du genre Auer.

2° Sa fixité remarquable, supérieure à celle de tous les foyers de lumière connue, qui évite la fatigue. Cette fixité disparaît lorsqu'on emploie certains becs qui fonctionnent avec un mélange d'air introduit dans le brûleur. Ce genre de brûleur, outre d'autres défauts, tue la beauté de la flamme de l'acétylène.

3° Son extrême divisibilité. Les plus petites flammes d'acétylène offrent l'éclat caractéristique et la fixité des foyers normaux de 15 à 40 bougies les plus usitées. On peut employer des becs ne dépensant à l'heure que 3 à 5 litres de gaz et réalisant un éclairage suffisant dans bien des cas. La puissance des becs à acétylène peut être échelonnée de 5 à 100 bougies et même davantage.

4° La combustion de l'acétylène dégage très peu de chaleur, 5 à 7 fois moins que le gaz, moins que l'incandescence au gaz qui est, sous ce rapport, très avantageuse. De même l'acétylène vicie très peu l'atmosphère des locaux par les produits de sa combustion, qui sont en proportion 8 à 11 fois plus faibles que ceux du gaz de houille. La quantité d'oxygène consommée est dans les mêmes relations. Par rapport au pétrole, la différence est de 4 à 6 fois.



L'ÉTÉ DANS LA BANLIEUE DE PARIS

Cliché de M. Morel; Maison Desbains et Chemin, 79, rue Turbigo, Paris.

5° L'économie de l'éclairage. Elle est la conséquence du pouvoir lumineux considérable du nouveau gaz. Elle résulte aussi de la facilité qu'il procure par la divisibilité de ses flammes, de répartir l'éclairage au mieux de la convenance des locaux et d'utiliser dans les parties secondaires d'un bâtiment des petits foyers suffisants et économiques.

Le prix de l'éclairage à l'acétylène dépend de celui du carbure de calcium. On vend encore ce corps à un taux élevé sur le continent, 500 à 550 fr. la tonne, tandis qu'en Amérique le prix est descendu à 250 fr. Il n'est pas douteux que dans un avenir très prochain, ces différences colossales disparaîtront par la concurrence des usines de production. L'éclairage à l'acétylène, qui, dans les conditions actuelles, réalise une économie très grande sur le gaz de houille et même sur le pétrole, sera alors d'un prix extrêmement modique. Ce sera la lumière à bon marché dans toute l'acception du terme.

Le tableau comparatif suivant donne le prix de revient des différentes sources de lumière en centimes par heure et par carcel. Dans ce tableau, le générateur de l'acétylène a été compté à 400 fr. la tonne pour un rendement de 300 litres au kilogr.

Centimes de dépense par heure et par carcel	Prix de base des matières premières
Acétylène petits foyers inférieurs au carcel . . . . . 1.1	Carbure de calcium à 400 fr. la tonne au rendement de 300 litres par kilogr.
— de 1 à 2 carcels . . . . . 1.04	
— de 3 à 5 — . . . . . 0.96	
— de 5 à 10 — . . . . . 0.90	
Bougies stéariques . . . . . 14.50	70 grammes à 2 fr. le kilogr.
Huile de colza épurée . . . . . 5.05	42 grammes à 1 fr. 20 le kilogr.
Pétrole lampes moyennes . . . . . 1.98	44 centimètres cubes à 0 fr. 45 le litre.
— lampes fortes . . . . . 1.44	32 centimètres cubes.
Gaz de houille bec bougie . . . . . 6. »	200 litres heure. } à 0 fr. 30 le mètre cube.
— bec papillon réglé . . . . . 4.20	110 —
— bec Bengel réglé . . . . . 3.15	105 —
Incandescence au gaz bec Auer N° 1 . . . . . 1.55	28 lit. } Pour une durée des manchons de 350 heures et un prix de 2 fr. 50, sans compter l'affaiblissement du pouvoir lumineux et la casse des verres.
— — — N° 2 . . . . . 1.16	
Incandescence électrique . . . . . 3.50	A 1 fr. 20 kilowatt heure.

L'éclairage par l'acétylène est particulièrement commode à installer à la campagne, où l'emplacement nécessaire pour un appareil producteur est facile à trouver ou à disposer, et dehors même des locaux éclairés. Les faibles volumes de gaz nécessaires pour l'alimentation des brûleurs permettent une économie notable sur les tuyautages en plomb qui seraient nécessaires, d'un calibre beaucoup plus fort, pour une installation similaire avec le gaz de houille.

L'acétylène ne renfermant aucun produit condensable, ces canalisations peuvent être indifféremment disposées à l'air libre, au froid ou au chaud. Elles peuvent suivre l'extérieur des murailles. Avec le gaz de houille il se déposerait dans ces conditions des goudrons, des carbures liquides et solides qui obstrueraient à bref délai les tuyautages.

Les mêmes appareils qui sont en usage pour le gaz de houille, lustres, appliques, etc., en cuivre jaune ou en bronze, conviennent pour l'acétylène. Seuls, les becs brûleurs sont spéciaux. Ils sont construits pour s'adapter aux dits appareils.

L'acétylène peut être employé à la campagne non seulement comme source de lumière, mais aussi comme source de chaleur, quoique dans ce dernier cas le prix du gaz en limite l'application.

À part cette question de prix de revient, l'acétylène peut servir au chauffage, comme le gaz de houille, mais dans des fourneaux spéciaux dont il existe déjà plusieurs modèles fournissant de bons résultats, c'est-à-dire brûlant l'acétylène avec flamme incolore et sans dépôts charbonneux. Il peut aussi servir à la production de force motrice dans des moteurs à gaz modifiés quant à l'admission du mélange d'air. Pour cet emploi, l'acétylène n'agit encore que proportionnellement à sa puissance thermique, c'est-à-dire que ses avantages sont beaucoup moindres que lorsqu'on l'emploie comme agent de lumière.

L'éclairage par l'acétylène est d'un intérêt général; la lumière est, en effet, partout nécessaire, et les progrès réalisés par ce système de lumière ne sont limités en fait par aucune condition de lieu. Le consommateur des villes trouvera dans l'acétylène le moyen de s'affran-

chir du monopole oppressif des sociétés gazières. Il nous semble, toutefois, que cette belle conquête industrielle est surtout précieuse à la campagne, et qu'elle fera plus pour la décentralisation que bien des mesures politiques.

En effet, le nouveau luminaire apportera, dans les points les plus reculés, cette attraction lumineuse des grandes villes, qui contribue pour une part à dépeupler les campagnes.

Elle retiendra, dans les longues veillées d'hiver, les citadins habitués à l'éclat de la ville et qui possèdent cependant dans leurs propriétés rurales un confort qu'ils ne peuvent retrouver dans les centres populeux.

En améliorant les conditions de l'existence et de l'activité humaine sous le rapport d'un de ses besoins les plus accusés, quoique les moins manifestés, ce progrès industriel aura des conséquences économiques d'une portée considérable dont la vie rurale paraît être surtout appelée à profiter.

G. GASTINE (chimiste).

## Les Nouveautés Photographiques

La manufacture Thornton-Pickard (Altrincham, près Manchester) vient de faire paraître



son nouveau catalogue en français qui mérite assurément d'être examiné avec attention par tous les amateurs photographes et les professionnels soucieux de connaître les grands progrès réalisés par cette manufacture de premier ordre.

Dans ce beau catalogue, nous remarquons tout d'abord les différents modèles d'obturateurs *Standard Pattern*, instantanés et à poses variables qui portent un tableau de rapidités comprises entre 1/15 et 1/90 de seconde.



Puis, le *Snap Shot Shutter*, réservés aux instantanés seulement

et les *Stereoscopic Shutter*, à pose et instantané construits pour être montés sur les parasoleils des objectifs et qui opèrent aux mêmes vitesses.

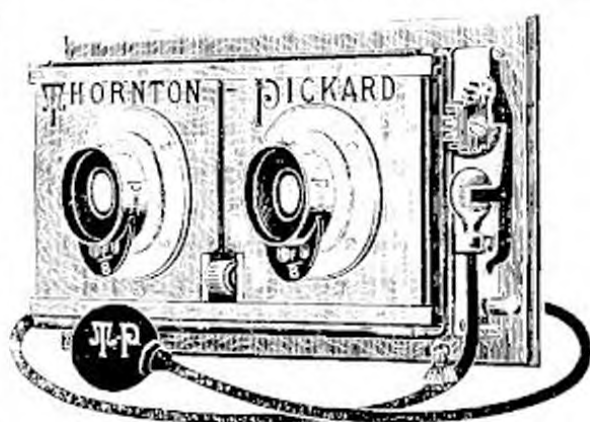


Ces divers modèles peuvent être aussi livrés sans indicateurs de vitesse, mais la différence de prix entraînée par l'adjonction de cet organe est si faible qu'il y

a tout avantage à la faire sans hésiter.

L'obturateur spécial (*special Shutter*) se monte sur le devant de l'objectif et fournit des instantanés extra-rapides allant jusqu'à 1/180 de seconde dans la plus petite dimension de 41 mm; il convient particulièrement aux reproductions d'êtres ou d'objets en

mouvement : animaux, yachts, machines, voitures, etc.



Quant à l'obturateur "*Focal Plane*" il est si connu qu'il suffit de rappeler son principe pour rappeler aussi ses qualités. C'est l'obturateur de plaque idéal : un rideau muni d'une fente de largeur variable qui, avec une très faible pose, laisse passer une plus grande quantité de lumière que tout autre obturateur ; il intéresse naturellement surtout les photographes amateurs ou professionnels qui veulent obtenir des instantanés extra-rapides tels que ceux des mouvements des animaux à

grande allure. Cet obturateur s'ajuste aisément à toutes les formes de chambres ; on l'adapte au corps d'arrière de telle façon que son rideau vient poser contre le châssis négatif, c'est-à-dire *contre la plaque sensible*. Les poses avec cet obturateur sont de 1/20 à 1/1000 de seconde, suivant la rapidité du mouvement du rideau et la largeur de la fente qu'il porte.



# Romanichels et Gitanas

par Détective

+

— Faites entrer M. Signoret, dit à son huissier le chef de division en déposant sa plume et en prenant soin d'essuyer ses lunettes pour mieux voir la personne qu'il ordonnait d'introduire auprès de lui.

Le visiteur qui répondait au nom de Signoret, n'avait pourtant, — à première vue, — rien de remarquable, c'est-à-dire aucune de ces caractéristiques saillantes, en bien ou en mal, qui font dès l'abord éprouver une impression quelconque.

C'était un homme de trente-cinq à quarante ans, d'aspect plutôt modeste et de tenue décente, qui s'inclina, dès son entrée, très respectueusement.

— Bonjour monsieur Signoret; vous arrivez au moins à l'heure juste, dit le chef de division en prenant, par habitude, le ton dominateur que les employés supérieurs de l'Administration affectent presque partout d'avoir avec leurs subordonnés.

— Monsieur le Chef de Division sait que je m'efforce de remplir mes fonctions avec zèle...

— Sans doute; aussi n'est-ce point pour vous adresser des reproches que je vous ai mandé, rassurez-vous. C'est au contraire pour vous encourager en vous confiant une nouvelle mission, qui est une mission de confiance exceptionnelle. Asseyez-vous.

Signoret prit un siège à distance respectueuse.

— Non, pas cette chaise. Avancez ce fauteuil près de moi. Nous avons à examiner de près diverses pièces. Placez-vous là près de moi... Bien... Mais d'abord... parlons un peu de vous.

Tout à l'heure, avant de signer le courrier, je parcourais votre dossier... il est bien... il est satisfaisant. Depuis onze ans, vous faites partie de l'Administration et, en plus d'une affaire, vous avez déjà marqué des qualités de tact et de discrétion qui vous valent à pré-



Cliché de M. A. Dolis.

sent, la désignation toute particulière dont vous êtes l'objet.

Signoret flatté, s'inclina.

— De plus, vous êtes un tantinet lettré; vous êtes teinté de littérature, vous avez fait vos classes, presque vos humanités et vous possédez même une langue étrangère à fond: l'Anglais.

— J'ai été élevé en Angleterre...

— Oui, votre dossier porte cela, mais, en Angleterre, avant d'accomplir les études intellectuelles auxquelles je faisais allusion tout à l'heure, vous vous êtes livré à d'autres... exercices?...

Signoret devint très rouge et balbutiait de vagues explications que son chef interrompit en souriant.

— Allons, ne vous troublez pas ainsi. Avoir été quelque peu clown, lutteur, boxeur ou gymnaste n'est pas un déshonneur quand on a su s'élever ensuite, comme vous l'avez fait, à un rang social plus élevé, par l'intelligence, l'étude et la conduite. Au surplus, c'est aussi à ce passé que vous devez en partie l'honneur de la mission dont il s'agit. Cela vous étonne? Vous allez comprendre :

En achevant ces mots, le chef de division venait de prendre dans un tiroir de son bureau, une enveloppe dont il sortit une photographie de très petite dimension, un peu froissée, un peu tachée et qui semblait comme légèrement effacée, soit par une altération naturelle due à l'effet de la lumière, soit par un long séjour et des frottements répétés dans des poches de vêtements.

— Regardez bien cette photographie, mon-

sieur Signoret. Comme vous le voyez, elle représente un groupe de forains des deux sexes, alignés, sans doute derrière les toiles d'une de leurs baraques en je ne sais quelle fête de Paris ou de la banlieue.

« Eh bien, cette photographie c'est tout ce que nous possédons pour nous guider dans une recherche dont on n'espère pour ainsi dire aucun résultat... et qu'il nous faut pourtant mener à bonne fin. Je m'explique.

Le chef de police de Sa Gracieuse Majesté la Reine d'Angleterre nous demande de rechercher un grand personnage qui se nomme Lord Faraday et qui, depuis dix ans, a quitté l'Angleterre à la suite d'incidents qu'on ne nous fait pas connaître. Vous me suivez bien?...

— Oui, monsieur le chef!

— Ce personnage a d'abord été filé par la police de Londres, pendant cinq années à Paris et en France où il a fait presque d'incessants déplacements. Mais depuis cinq ans on a perdu sa trace, et nos confrères anglais s'adressent à nous, en désespoir de cause, parce qu'il leur est impossible de retrouver cette trace; vous comprenez?

— Parfaitement.

— Lord Faraday est-il ici ou là, c'est-à-dire dans nos murs ou en province, actuelle-

je n'en sais rien; je me borne à vous transmettre les seules indications que la police de Londres nous fournit.

« Il va sans dire que notre homme ne porte, ni son nom, ni son titre, et qu'il ne fait pas partie de la colonie étrangère élégante, car depuis longtemps il aurait été retrouvé.

— Alors sur quels indices puis-je me lancer?

— Sur aucun indice, et c'est justement là que gît la difficulté de votre tâche. Cette photographie de forains, trouvée dans une poche d'un vêtement que portait lord Faraday, il y a un peu plus de cinq ans, est le seul vestige d'indication auquel vous pouvez vous accrocher.

— Mais vous disiez qu'aucun des cadavres relevés depuis cinq ans ne répondait au signalement de cet Anglais; on connaît donc ce signalement. Quel est-il?

— A peu près nul, comme tous les signalements, sauf un signe particulier; mais ce signe caractéristique n'est pas visible aisément: taille moyenne, visage ovale, cheveux blonds, yeux bleus, etc. Vous trouverez tout cela dans la note jointe à la photographie.

— Et le signe particulier?...

— Une grande cicatrice de douze centimètres de longueur sur plus d'un centimètre de largeur, au bas des reins, côté droit. Une marque de coup de couteau reçu en Angleterre dans une rixe.

— En effet, voilà un signe particulier qui ne renseigne guère, attendu qu'il n'est pas facile de faire déshabiller les gens pour les reconnaître.

— Evidemment! Mais si la découverte du personnage était facile, les agents anglais l'auraient depuis longtemps retrouvé et l'on ne donnerait pas mille livres sterling de prime à l'agent français qui le découvrirait.

— Mille livres!...

— Oui, mon cher monsieur Signoret: mille livres, c'est-à-dire vingt-cinq mille francs de notre monnaie. Vous voyez qu'en vous confiant cette délicate recherche, l'Administration récompense avec une générosité magnifique vos bons services.

— Si je trouve! mais dans les conditions que vous venez de me faire connaître...



Cliché de M. A. Dels.

ment? On n'en sait absolument rien. Vit-il même encore?... on l'ignore. S'il n'est pas mort, — ce que l'on peut croire, puisqu'aucun cadavre répondant à son signalement n'a été découvert depuis cinq ans, — s'il n'est pas mort, dis-je, on incline à penser qu'il serait plutôt dans le département de la Seine que dans les autres départements. Pourquoi?

— Renoncerez-vous d'avance?...

— Non pas! mais je n'ai que peu d'espoir.

— Attendez! il y a encore une chance : Lord Faraday était ici connu, d'une personne qui pourrait le reconnaître si vous le lui faisiez voir...

— Eh bien alors, c'est cette personne qui pourrait le rechercher ou, du moins, qui devrait m'assister dans mes recherches puisqu'on ne peut rien me donner pour me guider.

— Cette personne-là, M. Signoret, n'est pas de celles que l'on déplace ainsi, car la police anglaise elle-même n'a pu l'employer. Ce n'est rien moins que Son Excellence l'ambassadeur d'Angleterre lui-même. Ainsi vous comprenez?... Mais le jour où vous serez à peu près sûr d'avoir trouvé l'homme, Son Excellence pourra consentir à le voir pour fixer vos derniers doutes. Seulement vous comprenez bien qu'il faudra ne déranger l'ambassadeur qu'à coup sûr!

## II

Quoique possédant un excellent dossier, comme le lui avait dit son chef, Signoret avait trop l'expérience des coutumes administratives pour s'aviser de refuser la singulière mission dont on le chargeait. Il n'en aurait pas fallu davantage pour faire agrémenter son « casier », ses « états de service », d'une de ces petites notes malveillantes qui pèsent si lourdement sur ceux qu'elles concernent en pareil cas.

Il avait donc accepté de bonne grâce la véritable « noix creuse » qu'on lui offrait; mais, dès qu'il fut hors de la Préfecture, le dépit qu'il ressentait parut sur son visage.

— Vingt-cinq mille francs! grommelait-il, la somme est belle, mais on promettrait le double, sans risquer davantage, car il faudrait avoir une fameuse chance pour trouver un inconnu dans des conditions pareilles!

Pourtant Signoret n'était pas un agent ordinaire. De tous les détectives de Paris, c'était assurément le plus fin, le plus débrouillard, le plus subtil, en dépit de son air « quelconque », d'ailleurs affecté.



Clôture de M. A. Buis.

Pour n'en pas douter, il aurait suffi de le suivre, car, après avoir allumé un cigare, à quelques pas de la façade de la Préfecture, et réfléchi quelques secondes, il se dirigea résolument vers le quai de l'Horloge où il entra sans hésiter dans la boutique d'un marchand d'instruments d'optique et d'appareils de photographie bien connu.

Moins d'une heure après, il en ressortait, muni d'un gros traité de photographie et d'un instrument tout à fait minuscule, mais parfait, dont il fit l'essai séance tenante, sur les berges de la Seine, en tenant compte, avec un soin remarquable, de toutes les explications que le marchand, très complaisant, venait de lui donner.

Le soir du même jour, suivant toujours avec la même lucidité et le même soin, les indications de l'opticien du quai de l'Horloge, à l'aide d'un petit matériel *ad hoc* et des quelques produits chimiques nécessaires, il réussissait tant bien que mal à développer et fixer d'une façon très suffisante, les clichés d'essai pris le long du fleuve parisien; le lendemain, il recommença ses essais et se mit en outre avec ardeur à l'étude du traité de photographie qu'il avait acheté.

Deux jours plus tard, tout à fait familiarisé avec le maniement de son instrument et les manipulations chimiques de la photographie, il était en mesure de faire des *instantanés*, assurément médiocres, mais très suffisants pour le but qu'il voulait atteindre.

Pour s'en convaincre, il se rendit, sans plus attendre et s'exercer, à la foire du Trône où, de ci, de là, un peu au hasard, mais pourtant

avec une sorte de méthode déterminée, il prit une série de vues de forains dans l'exercice de leur profession, soit en public, soit en particulier.

Ce fut d'abord un instantané de la façade de la baraque de Marseille jeune, premier lutteur du monde, champion de Paris, etc.

Puis une autre vue d'une baraque analogue appartenant à Raulin aîné, l'un des plus anciens forains de Paris, qui commençait un boniment avec l'une des lutteuses de son établissement, pendant qu'à grand renfort de tambour et de grosse caisse, ses deux principaux sujets s'efforçaient de rassembler la foule des badauds.

En dernier lieu, Signoret, derrière une roulotte, prit à l'improviste un gymnaste équilibré qui s'exerçait à faire le saut périlleux du haut d'une chaise perchée sur une table et en équilibre sur trois piles de verres.

Le soir de cette courte expédition, à loisir,



Cliché de R. A. Bada.

il révéla les clichés pris, puis fit aussitôt de ces clichés des épreuves positives sur verre en consultant, pour l'exécution de ce nouveau travail photographique, d'un traité spécial qu'il avait acheté en revenant du Trône.

Quand ce dernier travail fut achevé, la nuit était fort avancée. Signoret se sentait fort las, mais avant de prendre enfin un peu de repos,

il examina encore très longuement, à la loupe, les épreuves sur verre qu'il venait de faire.

— Allons, dit-il, se parlant à lui-même, cela n'est pas encore d'une netteté bien grande, mais je ferai sans doute mieux plus tard et, du reste, les caractères généraux des physionomies, même dans les plus petites figures, seront assez reconnaissables comme cela, pourvu que je fasse dorénavant mes photographies d'un peu plus près.

### III

En quittant son chef de division, l'avant-veille, le brave Signoret s'était fait très rapidement une série de réflexions logiques, desquelles il résultait, comme nous allons l'expliquer, que la photographie devait être tout d'abord son principal moyen d'investigation.

Faire connaître toutes ses pensées à ce sujet, nous entraînerait trop loin, mais nous pouvons du moins résumer les déductions qu'il s'était formulées, à peu près en ces termes :

« D'abord, si lord Faraday a porté longtemps sur lui la photographie des cinq forains qui constitue mon seul document matériel, c'est assurément tout au moins parce qu'il connaissait les modèles de cette photographie.

*Corollaire* : Il me faut donc, à défaut de ce Faraday, — que je ne connais pas, qui ne porte pas son nom, qui peut-être même n'existe plus, — rechercher les forains portraicturés dans cette photographie.

A cet effet, je vais commencer par visiter toutes les baraques foraines de Paris et de la banlieue s'il le faut, et j'espère, qu'au moins, l'un des cinq personnages me tombera sous les yeux.

Si j'en trouve seulement un, cela me suffira pour dénicher les quatre autres... Mais, comme en raison du nombre des baraques foraines de nos foires et du personnel qu'elles renferment, je pourrais voir cette revision durer longtemps, il me faut l'accélérer par un moyen spécial.

En reproduisant d'un seul coup ces cinq forains, dont un peintre ou un dessinateur aurait péniblement reproduit les traits à tour de rôle, la photographie a fait un acte de célérité et de perfection dont l'exemple ne sera pas perdu pour moi. Elle a vu ensemble et dans tous leurs détails, des êtres que je ne saurais examiner, bien que l'un après l'autre, même sur l'épreuve photographique.

(La suite au prochain numéro).

# ÉCHOS

## Le Voyage de la Nature

Le journal *La Nature*, organise pour les vacances (à au 16 août prochain) un superbe voyage dans le Cantal (prix 250 fr.), sous la direction de M. Marcellin Boule, docteur ès sciences, assistant au Muséum, au cours duquel un concours de photographie aura lieu entre tous les touristes participant au voyage. Le programme détaillé de ce voyage véritablement économique sera envoyé à toute personne qui en fera la demande à *La Nature*.



## Application de la photographie à la météorologie

A l'aide de deux appareils photographiques de l'observatoire de Lick, appareils distants d'environ 400 mètres on a relevé récemment la hauteur d'un météore et cette hauteur a été trouvée égale à 159 kilomètres. Cette observation tend donc à démontrer qu'il existerait encore des couches d'air raréfié bien au-delà des limites qu'on assigne à l'atmosphère terrestre puisque le météore qui a été ainsi photographié était en ignition par suite du frottement résultant de son passage dans ces couches d'air.



## Photographie nocturne

Dans la *Vie Scientifique* M. Léon DUET signale l'exécution de photographies faites la nuit par M. BOISSONNAZ, d'après des monuments éclairés par un projecteur électrique, vues rapprochées et vues lointaines, malheureusement les données précises qu'il serait surtout intéressant de connaître dans cet essai font défaut.



## Chronophotographie

Le numéro du 11 juin de *La Nature*, contient un bien remarquable article de M. le professeur Marey (de l'Institut), sur l'analyse des mouvements du cheval par la chronophotographie. — En regrettant vivement de ne pouvoir le reproduire à cause de son étendue, nous engageons vivement ceux de nos lecteurs que la chronophotographie intéresse à se le procurer.

## Observation photographique d'une occultation

Le 25 février 1898, M. Edward King, astronome à l'Observatoire de Harvard College, a obtenu, pour la première fois, l'enregistrement photographique d'une occultation d'étoile par la Lune.

L'appareil employé était celui qui sert couramment à l'Observatoire pour photographier les éclipses des satellites de Jupiter. La plaque sensible, placée près du foyer de la lunette astronomique, reçoit à chaque seconde un déplacement produit par un électro-aimant relié à une pendule sidérale. Elle s'avance d'une faible longueur, donne une série d'images de l'étoile jusqu'au moment de sa disparition. M. King a trouvé que l'occultation de l'étoile 26 Bélier dont il s'agissait s'est produite le 25 février 1898 à 6 h. 35' 50", 06.

D'après les expériences faites par MM. Henry, à l'Observatoire de Paris, en 1886, les durées de pose nécessaires à la formation des images photographiques des étoiles sont données ci-après : 1<sup>re</sup> grandeur, 0",005; 2<sup>e</sup> grandeur, 0",01; 3<sup>e</sup> grandeur, 0",03; 4<sup>e</sup> grandeur, 0",01.

L. BABAK.

(*La Nature*).



## L'analyse des charbons par les rayons X

Le diamant et le bois étant perméables aux rayons X, alors que la silice et les silicates ne sont pas traversés par ceux-ci, M. H. Couriot a pensé que les combustibles minéraux laisseraient passer les rayons cathodiques, mais qu'en revanche les matières siliceuses, donnant naissance aux cendres dans la combustion, s'opposeraient au passage de ces rayons dans tous les points où elles se trouveraient groupées, formant un obstacle d'autant plus impénétrable qu'elles seraient plus abondantes. En effet, il a constaté ce phénomène en soumettant un combustible quelconque aux rayons X devant un écran radioscopique. Dans ses essais sur l'antracite, la houille, le lignite, la tourbe, le coke et les agglomérés, il a toujours vu apparaître, dans tous ses détails, la structure intime de la partie minérale du combustible; le moindre fragment de schiste où la barre



Sous Bois dans la Banlieue Parisienne  
Cliché de M. Morel.) Maison Desbats et Chénin, 79, rue Turbigo, Paris) 1

la plus fine, invisibles à l'œil nu, se sont révélés aussitôt sur l'écran, soit par une tache noire, soit par une bande sombre au milieu de la partie éclairée par les rayons; enfin le passage de la houille pure à la houille schisteuse, puis au chiste proprement dit, peut se suivre, de proche en proche, accusant ainsi, à la fois, les variations intimes de composition et de pureté aux divers points considérés, ainsi que la puissance de la méthode d'investigation.

Les rayons X fournissent donc un moyen instantané et sûr d'être fixé sur la pureté d'un combustible minéral.



### Radiographie

M. P. Villard vient de faire connaître à l'Académie des sciences un procédé qu'il a imaginé pour régénérer par osmose les tubes de Crookes. On sait que ces tubes à l'usage se modifient et deviennent par suite impropres à rendre après un certain temps d'emploi les mêmes services qu'au début. On conçoit donc quelle est l'importance du procédé indiqué par M. P. Villard s'il est pratiquement applicable.



M. *Röntgen*, dans une communication à l'Académie de Berlin, vient de décrire quelques nouvelles propriétés des rayons qu'il a découverts. Tout d'abord dit-il, les rayons X donnent lieu à une légère fluorescence sur un écran fluorescent couvert d'une plaque complètement opaque à ces mêmes rayons; cette action est due aux rayons provenant de l'air de la pièce qui émet des rayons X quand il est lui-même exposé à leur action. Il convient donc, d'après M. *Röntgen*, pour les longues

expositions, de placer les plaques photographiques dans une feuille de plomb pour empêcher qu'elles ne soient brouillées par les rayons diffus qui se produisent en arrière et sur les côtés.

Les rayons les plus actifs produits par la plaque de platine d'un tube sont ceux qui quittent le platine sous le plus grand angle possible dans une limite de 80°. La transparence spécifique des corps est d'autant plus grande que les corps sont plus épais. Le rapport entre les épaisseurs de deux plaques également transparentes, de matière différente, dépend de l'épaisseur et de la nature du milieu que les rayons ont à traverser avant d'atteindre les plaques. Par exemple, le rapport des épaisseurs de plaques d'égale transparence de platine et d'aluminium sera réduit de moitié si les rayons doivent traverser une plaque épaisse de glace avant d'atteindre les plaques métalliques. Le contraste entre corps de différents degrés de transparence dépend du reste de la force électro-motrice agissant sur les tubes.

Une étincelle dans le circuit secondaire agit comme l'intercalation d'un transformateur Tesla: les rayons sont plus intenses et moins aisément absorbés. En se servant d'un transformateur Tesla et d'électrodes en fil dans un tube étroit, on peut produire des rayons X avec un vide de 3<sup>mm</sup>,4 au lieu du vide habituel de 0<sup>mm</sup>,002.

La composition des rayons émis par le platine anti-cathodique dépend essentiellement du temps de changement du courant de décharge. La qualité des rayons n'est pas affectée par le changement du courant primaire, mais leur intensité est proportionnelle à la force de ce courant.

(Revue Rose).



## RECETTES & PROCÉDÉS

### Négatifs cassés ou fêlés

Dans son intéressant journal *Le Photogramme*, notre confrère, M. Klary, signale d'après C. Fabre, le procédé suivant pour réparer les clichés cassés ou fêlés :

Placer le négatif sur une glace et rappro-

cher convenablement les morceaux, de façon à ne pas avoir de solution de continuité. Les bords du négatif doivent être fixés à la glace avec des bandelettes de papier et une solution de gélatine; on laisse sécher.

On passe un blaireau à la surface de la gélatine pour enlever toutes les poussières;

puis on badigeonne uniformément la surface du négatif avec une solution contenant :

Eau . . . . .	1,000 c. c.
Formol commercial . . . . .	60
Glycérine . . . . .	5

On laisse sécher à plat: la glace est placée horizontalement et lorsque la surface de la gélatine est *complètement sèche*, on la recouvre de collodion contenant :

Ether . . . . .	600 c. c.
Alcool . . . . .	100
Colton-poudre . . . . .	20 gr.
Huile de ricin . . . . .	5 c. c.

Il faut 20 c. c. de ce collodion pour la surface occupée par une demi-plaque; on laisse sécher horizontalement.

Quand le collodion est sec, on incise *toute l'épaisseur* de la couche collodion et gélatine à quelques millimètres des bords du verre: il faut que l'incision soit très nette et arrive jusqu'au verre qui sert de support au négatif.

Il suffit alors de soulever un des angles de la couche et, par une légère traction, la gélatine abandonne le verre cassé: il faut agir lentement au voisinage des lignes de fêlure. Si l'on éprouve trop de difficulté à enlever la gélatine, on plonge dans l'eau la plaque et son support et on enlève la couche en agissant dans l'eau.

La pellicule de gélatine ainsi enlevée est reportée sur verre par les procédés usuels ou bien doublée d'une nouvelle couche de collodion.

C. FABRE.



### Le développement confiné

M. le capitaine *Colson* (*Soc. franc. de phot.*) a étudié l'influence de l'épaisseur du bain sur le développement des clichés. De ses expériences, il résulte une application qu'il appelle « développement confiné », applicable aux cas où il y a intérêt à ménager la pureté du fond, comme dans les reproductions de traits ou dans les positifs pour projections, ou dans les vues trop posées, voilées, etc. La plaque est plongée dans l'eau pendant une à deux minutes, puis placée dans le révélateur et recouverte presque aussitôt d'une lame de verre; on suit la venue de l'image au travers de celui-ci. Dans le cas où l'énergie du révélateur serait insuffisante pour qu'une couche aussi mince donnât aux noirs toute leur opacité, on pourrait lever le verre un instant afin d'admettre une nouvelle

quantité de bain, et cela autant de fois qu'il serait nécessaire; mais, avec un bain même moyen, la première opération doit suffire. Lorsque la gélatine a été bien humectée, elle n'adhère pas à la lame de verre qu'on lui superpose.

Il importe de remarquer que l'on n'obtient pas le même effet en sortant la plaque du bain avec la petite quantité de révélateur qui y reste adhérente; car alors, l'air agit puissamment pour oxyder le révélateur et tend à amener sur le fond le voile que la protection du verre a précisément pour but d'éviter.

Cette méthode favorise, il est vrai, le silhouettage des images, puisqu'il accentue l'influence de la diffusion latérale; mais ce silhouettage n'est pas un inconvénient pour les reproductions au trait et ne le devient pour les demi-teintes que lorsqu'il est accentué.

D'ailleurs, le développement confiné a l'avantage de pouvoir se régler et se graduer à volonté, suivant les besoins de chaque plaque, par la seule manœuvre du verre, sans rien changer à la composition du bain; cela permet, en particulier, de supprimer le voile qui menace les premières plaques plongées dans un révélateur neuf, et de faire varier l'effet d'un même bain sur des plaques n'ayant pas reçu le même degré d'impression lumineuse; si l'on sait que, dans une série de plaques, certaines sont trop posées ou voilées, on leur appliquera le verre aussitôt après les avoir déposées dans le révélateur; si on ne le sait pas, on s'en apercevra rapidement par la marche du développement et l'on s'empressera de les couvrir pour ménager les oppositions.

(Revue Scientifique).



### Développeur puissant

A. Eau distillée . . . . .	200 c. c.
Sulfite de soude cristallisé . . . . .	40 gr.
Acide pyrogallique . . . . .	4 gr.
B. Eau chaude . . . . .	200 c. c.
Carbonate de soude cristallisé . . . . .	200 gr.

Usage :

Solution A . . . . .	20 c. c.
Solution B . . . . .	20
Eau . . . . .	150
Bromure de potassium à 10 0/0 . . . . .	15 à 20 gouttes

Ed. G.

(Bulletin de la Société française de Photographie d'après la Revue de la Société italienne de Photographie de Florence).

# La Perle des Oasis algériennes

## Bou-Saâda

par M. Eugène GALLOIS

(Suite et fin)



La jeunesse de Bou-Saâda. — Cliché de M. E. Gallois.

La « perle des oasis de l'Algérie » est le chef-lieu d'un district indigène comportant à peine cinquante mille individus; placé sous l'autorité supérieure d'un commandant, assisté d'un bureau arabe, et ayant sous ses ordres une faible garnison, composée en majeure partie de disciplinaires. Quant à la population européenne, elle ne compte pas cent personnes, dont deux électeurs inscrits seulement, nous a-t-on affirmé!

Quant à l'aspect extérieur de Bou-Saâda, à laquelle les Arabes, dans leur joli langage imagé, ont donné le surnom attirant de « ville de la félicité », il a conservé tout son cachet africain. Les jardins verdoyants où l'on compte plus de huit mille palmiers forment comme une verte ceinture à la ville elle-même dominée par le bordj militaire. Ils sont étagés en quelque sorte au-dessus de l'oued, pittoresque ruisseau, où l'eau ne tarit jamais, grâce à des sources abondantes, causes précieuses de la fraîcheur et de la fécondité de ce coin de paradis terrestre. Descendant des montagnes en traversant des paysages aux majestueux aspects, il s'est creusé son lit dans le rocher aux riches couleurs, taillant sa route dans le porphyre, après avoir alimenté un moulin pittoresquement placé au haut d'un amoncellement fantastique de roches bouleversées; suivant ensuite le fond d'un sauvage vallon au pied des pentes abruptes ou des falaises rutilantes sous les éblouissements du soleil, il coule paisiblement entre deux haies de lauriers couvertes au printemps de délicates fleurs roses, pour serpenter enfin capricieusement au milieu des jardins et se perdre plus tard au travers des blanches dunes de sable.

Si le cours même de ce torrent africain comprend plus d'un joli coin de paysage où apparaît quelque figure de femme lavant du linge, ou quelque silhouette d'animal passant paisiblement; que dire de la promenade à travers les jardins dominés par les têtes plus ou moins chevelues des palmiers qui semblent abriter de minuscules champs d'orge et des modestes potagers, tandis que la vigne en folles lianes court de branche en branche, enlaçant les arbres fruitiers, amandiers, pêchers, et autres, saupoudrés pendant quelques semaines de la neige blanche et rose des fleurs printanières.

En dehors de la vieille ville arabe s'élève le quartier moderne européen, composé d'une place, en partie entourée d'arcades rudimentaires et ornée d'une fontaine carrée au centre, ainsi que de quelques rues embryonnaires à maisons basses. Il n'y a rien de particulier à en dire; mais l'intérêt réside dans la vieille cité indigène qui a conservé sa saveur particulière avec ses rues étroites aux murs nus à peine percés de portes basses, formées de troncs de palmiers grossièrement équarris et, fermées avec de gros verrous de bois. C'est encore la ville en terre, aux toits en terrasses et desquels sortent menaçants des tuyaux de bois déversant de véritables douches sur les passants les jours de pluie.

Grâce à sa situation sur un monticule, la ville est pittoresque jusque dans l'intérieur; c'est ainsi que les perspectives de ces ruelles, suivant que l'on monte ou que l'on descend, se silhouettent bizarrement sur l'azur foncé mais transparent du ciel ou ménagent de jolies échappées sur la verdure des jardins, où, les horizons lointains se trouvent être des plus

variés. On s'arrête ravi presque à chaque coin de rue devant le tableau qu'une nouvelle échappée fait apparaître brusquement, et l'on marche d'enchantement en enchantement. Ça et là, les rues couvertes se transforment en corridors sombres aux plafonds formés de poutres grossières, plongeant dans l'ombre un coin mystérieux derrière lequel rutille une lumière aveuglante. L'intensité de la couleur est grande dans ce pays aux merveilleux coloris où l'ombre, grâce aux reflets puissants, n'est jamais absolument sombre.

Notre plume est impuissante à retracer les spectacles que l'on rencontre à chaque pas, aussi bien au cours d'une promenade en ville que du haut des terrasses, d'où la vue s'étend sans obstacle. De là, le regard embrasse par dessus les maisons des horizons lointains aux fonds bleus ou roses s'illuminant parfois des plus suaves couleurs se fondant les unes dans les autres en une céleste débauche.

Nous ne saurions décrire les merveilleux couchers de soleil auxquels il nous a été donné d'assister, et devant lesquels on reste plongé en une muette contemplation. Parfois le ciel s'embrasait sous les feux du soleil couchant et les montagnes se teignaient à l'horizon de notes roses délicieuses, parfois aussi il se couvrait plus ou moins de nuages qui se coloraient en une sublime variété de tons. C'est enfin à l'heure où l'astre de lumière a accompli sa course que le spectacle prend un étrange caractère de grandeur, quand le « muezzin », debout sur la terrasse de quelque mosquée, lance dans la serene étendue ses pieuses évocations, auxquelles répondent comme des échos éloignés, les autres disciples de Mahomet.

Nous avons vu l'extérieur de la ville; pénétrons maintenant dans ses crainde dans un de ses intérieurs, car les habitants de Bou-Saïda sont de braves et aimables gens capables, à l'occasion de vous faire les honneurs de leur modeste demeure.

Les habitations sont, en général, carrées ou rectangulaires, formées de murs en terre

Intérieur à Bou-Saïda. — Croquis de M. E. Gallais.

portant un toit-terrasse soutenu par des poteaux et percé d'une large ouverture laissant passer tout à la fois le jour, l'air et la fumée. Le sol est la terre battue. Quant au mobilier, il consiste en quelques nattes, des tentures ou tapis aux pâles couleurs, et quelques ustensiles de ménage des plus rudimentaires, plats en bois et vases ou simple peau de bouc renfermant l'eau pour la boisson. C'est sur la terrasse que se dressent d'ordinaire pendant la saison chaude les lits à pieds en bois élevés pour échapper aux dangereux scorpions qui pullulent, paraît-il, l'été et occasionnent la mort de nombre d'enfants.

Les familles sont souvent nombreuses et l'on rencontre fréquemment de véritables nichées de jeunes Bou-Saïdiens. Beaucoup sont gentils et ont d'intéressantes petites physionomies; parmi les femmes, on voit quelques jolis types, surtout parmi les juives. Enfin on rencontre nombre d'hommes à la noble et fière allure, drapés avec dignité dans des burnous plus ou moins loqueteux.

Parlerons-nous des ressources de l'oasis? Le commerce de Bou-Saïda, se concentre surtout sur un marché assez fréquenté qui a lieu chaque semaine et où s'échangent des denrées courantes et des animaux; au point de vue de l'industrie locale, c'est à peine si quelques juifs fabriquent de grossières boucles d'oreille et de massifs bracelets en argent provenant de la fonte de pièces de monnaie. On tisse aussi quelque peu des étoffes et surtout des sacs aux couleurs variées, enfin quelques hommes se livrent au fin travail de la broderie.

Par suite d'un usage local très typique, le petit Bou-Saïdien, dès sa venue au monde, est affublé d'un burnous souvent de couleurs aux rayures bigarrées, et il est amusant de voir circuler à travers les rues ces petits bonshommes qui, de dos, avec le capuchon coiffant la tête, ont un faux air d'étoignois marchant.

À Bou-Saâda... mais on n'en finirait pas si l'on voulait rappeler tout ce qu'il y a de curieux à voir dans cette oasis, surtout en faisant appel à « la folle du logis »; aussi nous croyons en avoir assez dit pour prouver que Bou-Saâda est véritablement un coin exceptionnel dans cette Algérie si intéressante à visiter et trop superficiellement connue, quand encore on la connaît! N'est-elle pas pourtant à *notre porte*, puisqu'il suffit d'une journée de mer pour franchir aujourd'hui la Méditerranée; mais le Français est généralement casanier, on ne saurait trop le redire. Aussi croyons-nous que l'encourager, l'exhorter à se déplacer, c'est plaider la bonne cause; c'est faire œuvre de patriotisme.

EGÈNE GALLOIS.



## Exposition et Concours

Notre confrère l'*Objectif* de Bruxelles (78, rue de Venise) organise, pour les amateurs, un concours de diapositives qui sera clos le 15 octobre prochain.

Une exposition de photographie aura lieu à Honfleur pendant le mois d'août prochain; toutes les épreuves envoyées doivent se rattacher à l'art normand: sites, monuments, costumes, meubles, etc.

Les demandes de renseignements et les envois doivent être faits à M. E. Goffinet, rue Ducaille, à Honfleur; les envois devront parvenir au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet.



Une rue de Bou-Saâda. — Cliché de M. E. Gallois.



# CHAMBRE SYNDICALE

des Fabricants et Négociants

En Appareils, Produits et Fournitures photographiques

*Séance du 7 Juin 1898*

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Dubouloz, assisté de MM. Molteni, Président d'honneur; Ch. Mendel, secrétaire; Degen, secrétaire adjoint; Mercier, trésorier; Mattioli, archiviste.

*Membres présents :*

MM. Roux, Otto Lund, Bondon, Gaumont, Turillon, Duplouich, Korsten, d'Espagne, Warentier, Merville, Giroud, Alibert, Roussel, Dalmais, Lorillon, Fuine, Reeb, Vavasseur, Desbains, Cañot.

*Assistaient à la séance :*

M<sup>r</sup> Coulet, Avocat-conseil, M. Mendoza, Membre d'honneur et M. Gastine.

*Membres excusés :*

MM. Demaris et Dolbosque se sont fait excuser.

M. le Président donne lecture :

1<sup>o</sup> D'une lettre de M. Mantois, annonçant qu'obligé de quitter Paris pour quinze jours, il ne pourra assister à la séance, et nous informant qu'il a assisté à toutes les opérations du Jury du

*Concours de Photographie* pour les prix affectés par la Chambre syndicale à la Société philotechnique. — Tout s'est passé dans les meilleures conditions, et M. Degen donnera le compte rendu des opérations :

2<sup>e</sup> D'une lettre du *Ministère du Commerce*, appelant notre attention sur un article du *Moniteur officiel du Commerce*, article duquel il ressort que le commerce de France avec la Russie, en ce qui concerne nos articles, bien qu'augmentant progressivement depuis quelques années, est loin encore d'avoir l'importance qu'on pourrait lui donner. Il suffirait, pour cela, que les maisons parisiennes se fassent mieux connaître, car elles ont, en Russie, la réputation d'être supérieurement outillées, et de livrer des produits d'un fini irréprochable.

L'auteur croit qu'un excellent moyen pour cela, serait d'envoyer aux négociants russes, de beaux tableaux, bien encadrés, et contenant de jolis spécimens de ce qu'on obtient avec les appareils français. Les négociants seraient heureux de posséder sans frais des tableaux qui seraient d'un bel effet décoratif, et les mettraient sous les yeux de leurs clients, qu'ils engageraient à adopter nos marques :

3<sup>e</sup> Une lettre de la caisse d'*Assurances mutuelles des Chambres syndicales*, rappelant que cette association étudie activement les combinaisons les plus économiques pour garantir entièrement ses sociétaires de toutes les responsabilités nouvelles, que le risque professionnel met à leur charge, du fait de la nouvelle loi sur les accidents du travail. Elle sollicite l'adhésion de notre Syndicat :

4<sup>e</sup> Réponse de M. Hetzel, président du Cercle de la Librairie, accusant réception de la lettre du 13 mai, par laquelle nous lui faisions part des vœux formulés par la Chambre, au sujet des réformes à apporter aux tarifs postaux en vigueur :

5<sup>e</sup> Lettre de la Chambre des négociants commissionnaires, donnant acte de la nomination de M. Dubouloz comme délégué chargé de faire une démarche auprès de M. le ministre du Commerce, au sujet des traités de commerce avec les États-Unis :

6<sup>e</sup> Lettres des maisons Félix Saint-Clair de Bordeaux, et Guillemillot, Roux et C<sup>ie</sup> approuvant l'idée émise dans notre circulaire aux fabricants de plaques, et nous assurant leur concours dévoué pour arriver à la solution désirée :

7<sup>e</sup> Lettre de M. Regnault, de Toulouse, signalant le danger qu'offre la vente directe par les fabricants aux amateurs, et appelant l'attention de la Chambre sur la situation précaire dans laquelle cette façon de procéder, met les marchands de province ayant un Comptoir de photographie.

M. le Président donne ensuite connaissance à la Chambre de la création récente d'une nouvelle société de photographie à Marseille, et annonce que le différend qui existait entre M. Vavasseur notre collègue, et un de ses clients, M. Hoch, a été terminé amiablement, par les soins de M. Molteni, désigné comme arbitre dans cette affaire.

La candidature de M. Guisnier, de la maison Mill et Guisnier est mise au voix, et M. Guisnier est agréé comme membre de la Chambre syndicale, à la presque unanimité.

L'ordre du jour appelant la conférence sur la nouvelle loi sur les accidents du travail, M<sup>e</sup> Coulet prend la parole et expose, avec une véritable éloquence, la situation éminemment dangereuse que cette loi crée aux personnes qui emploient des ouvriers. Très versé dans ces questions spéciales, qu'il a étudiées de très près, notre excellent avocat-conseil tient, pendant plus d'une heure, et malgré l'aridité du sujet, la Chambre tout entière sous le charme d'une élocution facile, précise et qui fait ressortir comme il convient les divers points sur lesquels l'attention de tous doit être appelée plus particulièrement. Il étudie, explique, commente, un à un, les divers paragraphes de la loi que tout le monde s'accorde à trouver, avec lui, inapplicable, tant elle répond peu aux exigences de l'industrie, et appelle d'une façon plus spéciale l'attention sur divers articles qui dépassent tellement le but, qu'en mettant le patron dans l'impossibilité de les accepter, ils se tournent contre l'ouvrier lui-même, qu'ils sont censé protéger : tel, par exemple, celui qui oblige le patron, en cas d'accident grave, à faire une pension, non seulement à la victime, mais encore à sa femme et à ses enfants. Il apparaît de toute évidence que l'application d'une telle mesure, mettrait le patron dans l'obligation, avant d'embaucher un ouvrier, de s'enquérir du nombre de membres que comporte sa famille, et de refuser tout travail à d'autres qu'aux célibataires, avec lesquels ses risques seraient naturellement moins grands. — Un autre article tend, en cas d'accident survenant à un ou plusieurs ouvriers, du fait d'un de leurs camarades imprévoyant ou malintentionné, en dehors, par conséquent, de toute possibilité pour le patron d'empêcher ou même de prévoir cet accident, à rendre néanmoins ce dernier responsable du sort des victimes. Cette disposition est évidemment contraire à toute justice.

Il serait trop long d'analyser ici, par le menu, la savante conférence de M<sup>e</sup> Coulet, qu'on trouvera d'ailleurs reproduite et complétée dans un ouvrage qu'il vient précisément de faire paraître en librairie, et que nous engageons nos collègues à se procurer.

Interrompu à diverses reprises par les approbations des membres présents et par les demandes d'explications, que l'orateur provoquait lui-même, et auxquelles il a toujours répondu avec la plus grande clarté et une merveilleuse précision, cette conférence a eu le plus réel succès et s'est terminée par des bravos qui ont du montrer à M<sup>e</sup> Coulet combien la Chambre syndicale lui était reconnaissante de l'aimable attention qu'il avait eue de mettre son talent au service de notre cause. Elle a tenu d'ailleurs, avant de se séparer, à lui voter des remerciements, que chacun s'accordera à reconnaître plus que mérités.

La séance est levée à 11 heures et demie.

Le Président : J. DUBOULOZ

Le Secrétaire : CHARLES MENDEL.

## Bibliographie

Librairie Gauthier-Villard et Fils

**ROBINSON (H.-P.).** — *Les éléments d'une photographie artistique.* Traduit de l'anglais par *Hector Colard*. Grand in-8, avec 34 figures d'après des clichés de l'Auteur; 1898.

*Table des Matières.* — Introduction. — De l'imitation. L'étude de la nature. Du rôle de la nature. De quelques qualités d'un tableau. De la sélection et de la suppression. De la composition. De l'expression dans le paysage. De l'idéalisme, du réalisme et de l'impressionnisme. Des limitations de la Photographie. Du nu. De la fausse pureté. La question du foyer. Des modèles. Des avant-plans. Le ciel. La mer. Des sujets champêtres. Quelques leçons tirées de Birket Foster. De la Photographie en hiver. De l'individualité. Conclusion.

**HORSLEY-HINTON (A.),** Auteur de *L'Art photographique dans le paysage, etc.*, éditeur de *The Amateur Photographer.* — *La Platinotypie, Traité pratique.* Traduit de l'anglais par G. DEVANLAY. In-18 Jésus avec figures et spécimens; 1898. . . . . 1 fr. 50 c.

L'Auteur, en écrivant ces lignes sur l'emploi du papier platinotype, a pour but d'aider et de guider le débutant, et aussi, en exposant très simplement le procédé, d'engager les opérateurs à l'adopter pour la reproduction de leurs épreuves photographiques, en raison des avantages qu'il présente, car, dans l'opinion de la plupart de ceux dont le goût et le jugement font loi, les effets obtenus par son emploi sont supérieurs à beaucoup d'égards à ceux des autres procédés, et, en outre, il a sur ces derniers, lorsqu'il est bien compris, l'avantage d'être plus facile, plus rapide et plus simple. S'il insiste sur la facilité et la rapidité avec laquelle les épreuves platinotypes peuvent être produites, c'est parce que, si ce procédé est déjà très largement employé et très familier à beaucoup d'opérateurs, il s'en rencontre encore fréquemment qui, tout disposés à admettre sa supériorité et à en faire volontiers usage, s'abstiennent de s'en servir en raison d'une vague notion des difficultés qu'on peut rencontrer, et par crainte de complications et d'obstacles imaginaires. Ce sont les résultats, les procédés pratiques qui résultent de son expérience personnelle, que l'Auteur expose à ses lecteurs simplement et sans termes scientifiques.

OPTIQUE — ÉLECTRICITÉ

Seule fabrique en France de Glaces parallèles

Pour obtenir les meilleurs résultats des

Plaques orthochromatiques

employez exclusivement les

Écrans Colorés  
à faces parallèles

de J. RADIGUET, à Evreux

Les seuls permettant d'obtenir sans altérations la netteté des images, ce qui a lieu avec les autres qui font l'effet d'un prisme, et donnant toutes les teintes et les ombres dans les sous-bois, tableaux, etc. Exiger sur chaque écran la marque

J. R. EVREUX

déposée. Se méfier des contrefaçons.

20 médailles or, vermeil, argent, bronze

Prix courant et renseignements franco (Téléphone)

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

# Union Commerciale des Hôteliers

Exposition universelle de 1900

Voyage à Paris à prix réduit, versement de 1 à 2 fr. par semaine. Voyage aller et retour, chambre, nourriture, entrée à l'Exposition, réduction dans les principaux magasins. — *Un bon de l'Exposition* est remis à chaque client à son arrivée à Paris.

Demander renseignements et notice à l'Agence Générale, 69 bis, Passage Brady

Représentants demandés partout. — Fortes remises

LE

# VÉRASCOPE

MERVELLE PHOTOGRAPHIQUE



Cette jumelle stéréoscopique permet, après avoir fait la photographie, de voir l'épreuve agrandie en vraie grandeur, avec le relief naturel, et sans aucune déformation de perspective. On éprouve sur la rétine l'illusion absolue de la réalité. Plus besoin de faire d'agrandissements, les petites épreuves, vues dans le Vérascope ou dans le Stéréoscope spécial, apparaissent à la grandeur de 24 x 50.

Le magasin à répétition interchangeable en pleine lumière, contient 12 plaques stéréoscopiques.

**Prix : 175 francs**

Inventé et construit par Jules RICHARD, \*, Ing.-Construct.  
Fondateur et Successeur de la M<sup>re</sup> RICHARD FRÈRES  
8, IMPASSE FESSART, 8, PARIS-BELLEVILLE (TÉLÉPHONE)

Et dans les bonnes Maisons de Fournitures Photographiques.

ENVOI FRANCO DE LA NOTICE ILLUSTRÉE \* Exiger Le Vérascope.

Manufacture française d'Appareils et Accessoires photographiques

Georges MENDEL

Seul Concessionnaire des Artiles  
de l'Ind.-Const. EXALBERT

22, boul. St-Denis, Paris

## NOUVEAUTÉS

Les TRIOMPHANTS, détectives foyers variables,

Les PHOTO-CYCLES, chambres pour cyclistes, conte-

L'ALPIN, nouveau pied-canne, haut 48 clichés (la plus légère).

Les VIGNETTES, charmantes créations

L'EBLOUISSANTE, lampe magnésique

*Notices franco sur demande*

Toutes Fournitures : Prix sans précédents

Les plus fortes remises sur toutes les marques de plaques

*Expéditions le jour même de la réception des commandes*

Le titre préparé : 3 francs

DEMANDEZ PARTOUT

Le

### Quick-Photo

Révéléateur breveté

S. G. D. G.

Succès garanti.

Développe 100 clichés (à 18)

APPAREILS et ACCESSOIRES

pour

## Projections lumineuses

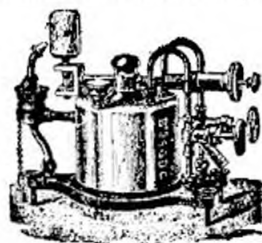
et

AGRANDISSEMENTS

### A. Molteni

Constructeur d'Appareils d'Optique, de Physique  
de Mathématique et de Marine

CARBURATEUR OXY-CALCIQUE

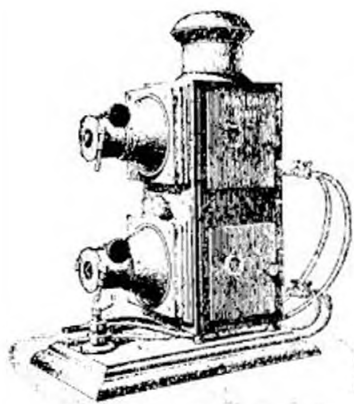


Plus de Gaz d'éclairage!!

Simplicité de manœuvre

Grande intensité

Transport facile



Appareil à projection double  
pour vues capotées.

44, rue du Château-d'Eau, PARIS